



Strasbourg, le 2 octobre 2020

CDL-EL-OJ(2020)002ann-rev
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

69^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Le 7 octobre 2020 à 14 h.

PROJET REVISE D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Lignes directrices révisées sur la tenue des référendums

Le Conseil est invité à approuver les lignes directrices révisées sur la tenue de référendums ([CDL\(2020\)030](#)), rédigées sur la base des observations de M. Alivizatos, M. Castellà Andreu, M. Kask, Mme Kiener, M. Maiani et M. Vermeulen, en vue de leur adoption par la Commission. Les commentaires des membres du Conseil et de la Commission ont été pris en compte dans la version soumise pour approbation.

Le Conseil est invité à tenir un échange de vues avec Dame Cheryl Gillan, Présidente de la Commission des affaires politiques et de la démocratie de l'Assemblée parlementaire, Rapporteur sur la [Résolution 2251](#) (2019) Mise à jour des lignes directrices visant à garantir l'équité des référendums dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

3. Lignes directrices révisées sur la réglementation des partis politiques

Le Conseil est invité à discuter du projet de lignes directrices révisées sur la réglementation des partis politiques ([CDL\(2020\)025](#)), rédigé sur la base des observations de M. Castellà Andreu, M. van Dijk, M. Esanu et M. Vermeulen.

4. Rapport sur le droit électoral et administration des élections en Europe

Le Conseil est invité à prendre note du rapport sur le droit électoral et l'administration élections en Europe ([CDL\(2020\)029](#)), de M. Krennerich. La Commission sera ensuite invitée à en prendre note. Le Président de la Commission de Venise déclarera que note a été prise de ce rapport si aucune objection n'a été soulevée avant le 30 septembre.

5. Principes sur l'utilisation des technologies numériques et élections – projet de principes

Le Conseil est invité à tenir une discussion préliminaire sur le projet de principes sur l'utilisation des technologies numériques et élections ([CDL-EL\(2020\)002rev](#)), rédigé sur la base des observations de M. Barrett, Mme Kjerulf Thorgeirsdottir, M. Rubio Nuñez et M. Vargas Valdez).

6. Communication du secrétariat

Les activités suivantes ont eu lieu entre la 68^e et la 69^e réunions du Conseil des élections démocratiques :

- . participation au séminaire en ligne : « L'avenir du vote par internet » (16 juin 2020) ;
- . participation à l'audition en ligne de l'Assemblée parlementaire : « Les obligations des membres et la conduite d'élections démocratiques dans le contexte de la pandémie COVID-19 » (22 juin 2020) ;
- . assistance juridique à la mission d'observation de l'APCE à l'occasion du premier tour des élections présidentielles en Pologne, le 28 juin 2020 ;
- . participation à l'audition en ligne au Parlement géorgien : Modalités des élections pendant une pandémie (3 juillet 2020) ;

- . assistance juridique à la mission d'observation de l'APCE à l'occasion du deuxième tour des élections présidentielles en Pologne, le 12 juillet 2020 ;
- . participation à la visioconférence : « Renforcer le cadre juridique relatif aux élections » (Tunisie, 16 juillet 2020) ;
- . participation à un atelier en ligne : « Réflexions sur les recommandations du rapport de la Mission d'observation électorale de l'Union Européenne pour les élections présidentielles et législatives de 2019 » (Tunisie, 16 juillet 2020) ;
- . participation à la Conférence sur le vote électronique (Roumanie, 21 juillet 2020) ;
- . participation à un webinaire : « Organiser des élections en période de pandémie » (Monténégro, 25 août 2020) ;
- . participation à un webinaire technique : « Préparation à la sécurité des élections » (Géorgie, 4 septembre 2020) ;
- . participation à la conférence en ligne: « 29e Conférence annuelle de l'ACEEEO, élections et communications - Le rôle des administrations électorales dans la conduite et la facilitation d'une communication efficace » (8 septembre 2020) ;
- . participation à la 1^e réunion du groupe d'élaboration des politiques (PDG) du CAHAI (Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle) (21-22 septembre 2020) ;
- . participation à la 1^e réunion du Comité d'experts sur l'environnement des médias et la réforme (Strasbourg, 23-24 septembre 2020) ;
- . participation à un webinaire : « Administrer les élections en Europe pendant une pandémie » (24 septembre 2020).

Activités futures

- . assistance juridique à la mission d'observation de l'APCE à l'occasion des élections parlementaires en Géorgie, le 31 octobre 2020 ;
- . assistance juridique à la mission d'observation de l'APCE à l'occasion des élections présidentielles en République de Moldova, 1^{er} novembre 2020 (à confirmer) ;
- . assistance juridique à la mission d'observation de l'APCE à l'occasion des élections parlementaires en Jordanie, le 10 novembre 2020 (à confirmer) ;
- . 17^e Conférence européenne des administrations électorales, en ligne : « Droit électoral et administration des élections en Europe - Défis récurrents et bonnes pratiques » (Strasbourg, 12 et 13 novembre 2020).

7. Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe : Elections locales et régionales dans les situations de crise majeure

MM. Dickson et Wienen présenteront les travaux du Congrès sur les élections locales et régionales dans les situations de crise majeure.

8. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

9. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 10 décembre 2020 à 10 h.